



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignants

Question écrite n° 62120

Texte de la question

M. Jean Vila attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les conséquences préoccupantes du non-remplacement des instituteurs absents. Sur le département des Pyrénées-Orientales, trop souvent, depuis la rentrée de septembre, les instituteurs ne sont pas remplacés. Les enfants sont accueillis dans les autres classes. Les parents sont invités à ramener à la maison leurs enfants inscrits en maternelle. Cette situation désorganise toutes les classes, elle porte préjudice à tous les enfants, elle handicape tous les enseignants dans le suivi de leur travail quotidien. Elle crée un mécontentement grandissant des familles, une inquiétude légitime quant au bon déroulement de l'année scolaire ainsi qu'à l'efficacité de l'enseignement. L'intérêt des enfants exige des réponses adaptées. L'inspection académique, alertée par les parents, les enseignants, les élus, répond inmanquablement qu'elle ne dispose pas de remplaçants en nombre suffisant pour répondre aux besoins. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures il envisage pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Jean Vila](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62120

Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juin 2001, page 3340